

État civil 2005

Naissances :

10 février : Timon VIDAL de Villecomtal.
 27 février : Zoé DHONNEUR de Villecomtal.
 27 avril : Jonas VIE du faubourg de Villecomtal.
 18 mai : Alban VERZELETTI de Fouillet.

Mariages :

10 septembre : d'Aurore SEQUIES et Joël VERDIER.
 29 octobre : d'Isabelle MATIGNON et Frédéric LE CONTE

Décès

6 mars : Mme DUCROS Antoinette
 24 mai : Melle VAURS Valentine
 7 juillet : Mme GUINOT Andrée

Décédés en dehors de Villecomtal :

26 février : Mme COUZY Antoinette née Guirande à Clairvaux
 11 avril : Mr DELTEIL Louis à Decazeville
 6 mai : Mme DEPROGE Maria née COMBES à Sébrazac
 1er juillet : CASSAN Maria, religieuse, à Clairvaux
 18 juillet : Mme VIDAL Gabrielle à Mazamet
 18 octobre : Melle Suzanne Costecalde à Rodez
 21 octobre : FASTE Julie, religieuse, à Rodez
 4 décembre : BORIES Henriette à Ste Geneviève / Argence

Quelques nouvelles de l'école

Déjà un trimestre d'écoulé à l'école St Joseph. Cette rentrée s'est bien passée avec 64 enfants inscrits pour 2005-2006.

L'équipe pédagogique reste stable avec Mme Gombert Marie-Noëlle (24 élèves de 2 à 4 ans) ; Mme Vassal Sandrine (21 élèves de 5 à 7 ans) et Mme Pons Nicole (19 élèves de 8 à 10 ans).

Les élèves proviennent de 7 communes différentes : Villecomtal (33) ; Mouret (21) ; Pruines (2) ; Muret-le-Château (3) ; Rodelle (2) ; Campuac (2) et Golinac (1).

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves organisera plusieurs manifestations (quine, belote, repas...) afin de financer projets et sorties.

Les enfants, l'équipe pédagogique et les parents vous adressent tous leurs vœux pour les fêtes de fin d'année et vous souhaitent une bonne année 2006.

Le distributeur de billets (D.A.B.)

Une convention passée avec La Poste a permis de décider la mise en place d'un distributeur de billets qui sera installé dans ses murs. Malheureusement, pour des

raisons techniques, cette installation ne sera effective que 6 mois après la date initialement prévue, soit janvier 2006.

Décès de Christophe de Bonneville

Le Syndicat d'Initiative et l'association Pays Villecomtois s'associent à la mairie pour rendre un sincère témoignage à Christophe de Bonneville dont nous avons appris le décès il y a quelques mois. Très impliqué dans la vie associative et fervent défenseur de l'environnement, il a marqué son passage dans notre village notamment avec la création de « Pays Villecomtois » qui a mené des actions concrètes : mise en place de la déchetterie qu'il convient d'appeler « aire de propreté », collecte des piles usagées, nettoyage des ruisseaux...

Saison touristique

Cette année encore, le S.I. s'est accordé les services de 2 charmantes hôtesse : Karine Petit et Nadège Boscus. Les vacanciers dont le passage a été recensé dans notre village ont été moins nombreux en 2005 :

juillet : 301 et août : 532 à comparer avec 2004 : juillet : 492 et août : 720.

Nous en profitons pour passer un appel. Pendant les 2 mois d'été, il manque des bénévoles pour assurer les permanences du S.I. pendant les jours de repos des hôtesse, à savoir les dimanches après-midi. Les éventuelles personnes intéressées peuvent se faire connaître à la mairie.

Ancien presbytère

Courant 2005, l'ancien presbytère a connu de profondes rénovations tant intérieures qu'extérieures. Les 3 logements sis 2 rue Basse sont terminés. Le 6 décembre, nous avons procédé à la réception des locaux sous la responsabilité de M. Viguière, architecte, et la présence de l'ensemble des artisans. Nous rappelons que la grande majorité des travaux a été financée par un emprunt et grâce aux aides du conseil régional (13170€) et celles du conseil général (12000€). Actuellement le logement T3 en rez-de-rue est déjà occupé. Les deux autres devraient l'être rapidement.



Ce bulletin municipal est un support de communication destiné à tenir informé la population des événements marquants qui font la vie de notre commune. Nous vous rappelons que c'est également un espace d'expression disponible à toutes les associations.

V

ILLECOMTAL



Le mot du Maire

Le projet primordial à l'horizon 2006-2007 sera sans aucun doute l'assainissement. C'est une obligation à laquelle les communes

Dans le souci d'obtenir des subventions maximales, nous sommes en train d'accélérer les démarches. Actuellement à la recherche d'un maître d'œuvre, nous ne manquerons pas, au cours de réunions publiques, de vous informer au fur et à mesure de l'avancement de ce programme très important pour la commune. C'est d'ailleurs le sujet principal de ce bulletin.



ancien presbytère côté Tour de Ville

Que cela ne nous fasse pas oublier que Noël est là, Noël que nous attendons tous, petits et grands.

Tous le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, tout simplement, de bonnes fêtes et nos meilleurs vœux pour l'année 2006.

Jean-François Pradalier

échos de notre bastide décembre 2005

Assainissement communal

Au cours du 2^{ème} semestre 2003 un cabinet privé, choisi par la municipalité, élaborait un plan de zonage d'assainissement qui fut approuvé en tout début d'année 2004.

Une étude préalable des services de la DDA, financée par la municipalité, a permis de relancer la faisabilité du projet. Une réunion s'est tenue en mairie de Villecomtal le 3 novembre en présence de M Jupin, Président de la communauté de communes de Causse et vallon de Marcillac, des représentants de la communes de Mouret, des agents de la DDA et du Conseil Général. Cette réunion a permis de poser les bases d'élaboration du projet d'assainissement pour l'année 2006.

Il s'agit des travaux relatifs à l'assainissement du bourg de Villecomtal et des hameaux du Garibal et des Landes sur la commune de Mouret.

Lors d'une réunion de la commission assainissement de la communauté de communes de Marcillac le 14 novembre, à laquelle nous participions, il a été décidé que la commune de Villecomtal serait maître d'ouvrage du fait que 88% des travaux la concerne. Le programme de travaux s'établit ainsi :

Construction d'un réseau destiné à la collecte des eaux usées du bourg et de ses quartiers annexes ainsi que celles des hameaux du Garibal et des Landes. Cela représente au total environ 4240m de collecteurs et 196 branchements particuliers. Le traitement des effluents s'effectuerait dans une station d'épuration du type « filtres

plantés de roseaux ». L'estimation du coût total de l'opération s'élève à 1.783.000€ HT dont 88% à la charge de Villecomtal et 12% pour Mouret.

Le financement pourrait être réalisé grâce aux aides cumulées du conseil général, de l'agence de l'eau Adour Garonne et d'une bonification de subvention dans le cadre de l'opération Déficit Lot. Opération dont le but est de reconquérir une bonne qualité de l'eau du Lot. Pour bénéficier de cette bonification, le marché de travaux doit être notifié avant le mois de novembre 2006.

Compte tenu de cette échéance, et dans le souci d'alléger cet inévitable et lourd investissement communal, le conseil municipal a décidé de rendre l'assainissement prioritaire. C'est dans cet esprit que des démarches ont déjà été entreprises en vue de l'acquisition d'un terrain destiné à recevoir la station de traitement. Ceci constitue un préalable à tout travaux sur le réseau de collecte. Pour des raisons techniques liées à la gravité naturelle nécessaire à l'écoulement des effluents, cette station de traitement devra se situer sur la commune de Mouret. Le lieu définitif de son implantation sera choisi au cours des prochaines études menées par le maître d'œuvre.

Le planning prévisionnel:
Novembre 2005, désignation de la commune de Villecomtal en tant que maître d'ouvrage.

Décembre 2005, consultation des maîtres d'œuvre, choix de l'un d'entre

eux et notification du marché.

Dès à présent nous devons mettre en place un budget annexe et nous déterminer sur le montant de la redevance d'assainissement en s'appuyant sur les montants prévisionnels connus à ce jour.

En séance du 13 décembre, il a été décidé la redevance 2006 et payable en 2007 suivante :

Partie fixe : 75€ par branchement au réseau d'eau potable

Partie proportionnelle à la consommation d'eau : 0,54€ par m³

Les montants fixés sont des valeurs minimales destinées à générer une recette représentant au moins 50% de la participation de la commune. Cette condition est obligatoire pour prétendre aux subventions maximales.

Ces prix ont été fixés en tenant compte de montants prévisionnels du coût de l'opération et des subventions envisagées. Ils pourraient être révisés pour 2007 en fonction des montants réels connus d'ici là.

Juillet-août 2006 : consultation et choix des entreprises.

Octobre à décembre 2006 : phases de préparation et d'exécution des travaux.

Nous avons pensé qu'il était essentiel de vous informer sur ce grand projet inéluctable et qui contribuera, à terme, à améliorer l'environnement.

Rappelons que l'État, s'appuyant sur l'article 7 de la directive européenne (ORU), a signifié l'obligation à toutes les communes de réaliser le traitement des effluents avant fin 2005.

Salle des fêtes aux associations.

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 24 octobre en présence du Maire et de l'ensemble des conseillers. Cette réunion fût l'occasion de discuter de la mise à disposition de la salle des fêtes aux associations du village. Après en avoir débattu, il a été décidé de mettre gratuitement à disposition des associations la salle des fêtes ainsi que la cuisine, quelque soit la manifestation. Cette délibération prend effet dès les premières activités d'automne.

Le conseil municipal montre par ce geste symbolique et financier à la fois qu'il reste à l'écoute des associations et réaffirme l'intérêt qu'il porte à l'ensemble des associations pour leur dynamisme au sein de la commune. Nous vous encourageons à poursuivre l'animation de la cité dans toute sa diversité.

Le coût de fonctionnement de la salle des fêtes, hors cuisine, a été de 4885€ en 2004 (électricité, chauffage, eau chaude,

Nous y veillerons tout particulièrement.

Cette mise à disposition gratuite pourrait être remise en cause pour les associations qui négligeraient ce point. Une participation financière leur serait alors demandée pour effectuer le ménage.



Inauguration en présence de JC Anglars, Conseiller

produits d'entretien et téléphone).

Nous sommes persuadés que vous comprendrez l'effort de la commune et que vous serez encore plus responsable pour veiller à l'état de propreté des lieux ainsi qu'au parfait rangement du matériel mis à votre disposition.



1ère utilisation de la cuisine à l'occasion du rallye moto

CALENDRIER DES ANIMATIONS d'hiver

Janvier

Dimanche 8 après-midi, galette des rois (club de l'amitié)

Dimanche 29 après-midi, quine (club de l'amitié).

Février

Samedi 11 en soirée, fête de la bourrée avec repas (lous Rascalous)

Dimanche 12 après-midi, à Mouret, cinéma « la Femme Paysanne » (club de l'amitié. et lous Rascalous)

Samedi 18 en soirée, concours de belote (A.P.E.L.)

Dimanche 19 après-midi, quine (conseil paroissial).

Dimanche 26 après-midi, assemblée générale (club de l'amitié)

Mars

Samedi 4 en soirée, quine (amicale des pompiers).
Samedi 25 en soirée, concours de belote (Foyer Rural).

Avril

Samedi 16 en soirée, concours de belote à Pruines (club des quilles).

Mai

Mercredi 24, concours de belote (comité des fêtes)

Le 11 septembre 2003, la commune de Villecomtal a fait un 1^{er} choix lorsque elle a approuvé la charte de développement du Pays du Haut Rouergue en Aveyron. En confirmant cette adhésion à ce territoire de 62 communes et 11 cantons du nord Aveyron et de la vallée du lot, il devenait logique de réfléchir sur l'opportunité d'adhérer ou non à la communauté de communes d'Estaing.

A ce jour, sur 304 communes du département, 240 sont membres d'une communauté ce qui concerne 85 % de la population Aveyronnaise. Lors d'une réunion à Estaing le 14 septembre, le secrétaire général de la Préfecture nous disait « avec l'intercommunalité, nous sommes dans le sens de l'histoire, les financeurs publics privilégient les projets portés par un EPCI (Établissement Public de C o o p é r a t i o n

Intercommunale) »

Le 17 octobre l'ensemble des membres du conseil municipal était invité à une réunion du conseil de la communauté de communes d'Estaing avec les 2 autres communes du canton n'ayant pas également adhéré (Campuac et le Nayrac). Ce fût l'occasion de présenter et de débattre sur les statuts, afin de les modifier pour les rendre conformes à la loi du 13 août 2004. De nombreuses compétences pourront être partagées entre les différentes communes. Nous vous en donnons les principales : **développement économique** : zones d'activité, ateliers relais, développement du tourisme, **environnement** avec les actions portant sur l'assainissement non collectif uniquement, **politique du logement** avec des opérations de réhabilitation de l'habitat, de l'embellissement (opération façades), **aménagement de la voirie**

pour les voies communales relevant d'un intérêt intercommunautaire.

Dans sa séance du 25 octobre, le conseil municipal a largement débattu sur l'opportunité ou pas de s'orienter vers une adhésion à la communauté d'Estaing. Pour pouvoir mettre la nouvelle fiscalité en place dès l'année 2006 et bénéficier du régime de financement de l'État propre aux communautés de communes (D.G.F.et D.D.R.), il devenait urgent de se prononcer avant la mi-novembre. C'est ce qui a été fait le 15 novembre où le conseil municipal, réuni au complet à l'occasion d'un vote à bulletin secret, a demandé l'adhésion de la commune de Villecomtal à la communauté de communes d'Estaing par 7 voix contre 4. Cette décision prendrait effet dès le 1^{er} janvier 2006 dans la mesure où elle serait acceptée par le conseil communautaire d'Estaing.

Bibliothèque

Envie de rester au chaud, blotti dans un bon fauteuil, devant la cheminée avec un bon livre. C'est normal, c'est l'hiver. Mais où trouver un bon roman, un polar qui vous tient en haleine, un documentaire sur les plantes... à la bibliothèque. Où ça ? rue Droite avec de nouveaux horaires et des nouveaux bénévoles pour mieux vous servir :



- Le mardi de 13h30 à 16h30 avec Joëlle Boscus
- Le vendredi de 14h à 17h30 avec Marcelle Catusse et Virginie Colas
- Le samedi de 10h30 à 11h30 avec Marinette Lacombe

Nous vous rappelons que l'inscription et le prêt des documents sont gratuits.

Vous y trouverez CD, BD pour adultes, romans policiers, livres d'auteurs locaux, documentaires et divers autres documents.

Vos enfants seront aussi les bienvenus car ils auront un grand choix quelque soit leur âge.

Alors, n'hésitez plus, entrez dans le monde merveilleux de la lettre.



Du nouveau pour l'association Familles Rurales

L'Association Familles Rurales de Villecomtal - Mouret - Pruines - Muret le Château reconduit ses activités pour la saison 2005-06 avec quelques nouveautés :

- Le C.L.S.H. (Centre de Loisirs Sans Hébergement) pour les 3-12 ans sera ouvert cette année au vacances de Noël du Lundi 19 au Vendredi 23 Décembre 2005.

L'activité Gym des 3-6 ans et 7-11 ans a adopté une nouvelle formule "forme et loisirs" qui mêle yoga, équilibre, stretching et acrosport pour le plaisir des 12 enfants qui y participent cette année.



- L'atelier théâtre des 8-11 ans vous présentera cette année un conte de Noël qu'ils ont écrit eux-mêmes, le Samedi 17 Décembre à 15h30 à la salle des fêtes de Villecomtal, à l'occasion du goûter du Père Noël.

Les 6 enfants de l'atelier théâtre espèrent que d'autres camarades les rejoindront en Janvier afin que les cours puissent être maintenus faute de quoi ils devront s'arrêter.

- Les anim'ados se réorganisent et

cherchent leur nouvelle voie au travers d'un questionnaire qui sera adressé aux jeunes prochainement.

- Les haltes-jeux des 0-6 ans reprendrons à partir de Janvier 2006.
- Le baby-sitting local continuera à proposer ses services en 2006.

D'autres projets pourraient voir le jour, mais sont en suspens actuellement au sein de l'association faute de temps de la part des bénévoles qui ne sont pas assez nombreux pour pouvoir les mener à bien. Nous faisons donc appel à toutes les b o n n e s

volontés, si vous avez un peu de temps à accorder pour développer des activités de loisirs pour vos enfants et ados. ou toutes autres initiatives qui vous passionneraient.

L'association souhaite développer ses commissions de travail afin de permettre aux bénévoles de s'investir sur une seule mission s'ils le désirent.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à participer en auditeur libre à notre prochaine réunion. **Contactez nous au 05.65.69.21.58 chez Nobélia POULAIN ou au 05.65.44.65.12 chez Nathalie LEFEVRE.**

L'HIVER

En cet après midi où nul arbre ne bouge
La neige a commencé de tomber doucement.
Silencieuse et monotone, bientôt sa blanche couche
Recouvrira les prés, les landes et les champs.

Certains ne l'aiment guère, elle est très dérangeante
Transformant nos toitures en épis de glaçons.
Moi, je la trouve belle et pure, étincelante.
J'aime la contempler du haut de mon balcon.

Reconnaissons pourtant qu'elle est souvent surnoise,
Tendant bien des embûches au voyageur errant
Qui doit prendre la route souvent par tous les temps.

Adorée des enfants au sortir de l'école
Redoutée des parents qui se trouvent surpris
En sortant du logis, par cette neige folle.

Jean Sigal